

L'Anact publie le guide pratique « 10 questions sur la prévention des risques psychosociaux »

Mal-être, burn-out, stress... Les risques psychosociaux continuent d'inquiéter. L'intensification du travail, l'accélération des transformations et la raréfaction des temps de régulation entre salariés y contribuent. Mais des solutions existent. Le « 10 questions sur » de l'Anact fournit des repères et pistes d'action pour une prévention durable des RPS.

La prise en compte des risques psychosociaux s'inscrit progressivement dans les démarches de prévention des entreprises. Il reste néanmoins des marges de progression pour rendre leur prévention efficace et pérenne.

Où en est-on en matière de prévention aujourd'hui ? Comment construire un plan d'action ? Comment soutenir l'action des managers de proximité ? Le numérique est-il facteur de RPS...

En 10 questions pratiques, le nouveau guide de l'Anact tire les enseignements des démarches mises en place dans les entreprises afin de proposer des repères pour comprendre les RPS et des pistes d'action actualisées pour mieux les prévenir. Avec un message fort : les RPS ne sont pas une fatalité.

Le guide répond ainsi aux questions qui se posent aux différents acteurs concernés : DRH mais aussi manager-e-s, dirigeant-e-s, représentants du personnel. Il peut également être utile aux organismes qui accompagnent les TPE-PME : organismes de prévention et complémentaire santé, services de santé au travail afin de conseiller les entreprises sur ces sujets.

Le guide est disponible gratuitement sur anact.fr.

Télécharger [le 10 questions sur la prévention des risques psychosociaux](#).

Contacts Presse :

Catherine Guibbert - c.guibbert@anact.fr - 04 72 56 13 38

Aurélié Descours - a.descours@anact.fr - 04 72 56 13 39

Le réseau Anact-Aract se compose de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), établissement public administratif, sous tutelle du ministère du Travail et d'un réseau de 16 associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (Aract). Le réseau Anact-Aract propose aux acteurs des TPE-PME et aux organismes qui les accompagnent des méthodes et outils efficaces pour améliorer les conditions de travail dans un objectif partagé : concilier durablement qualité de vie au travail, qualité de service à l'utilisateur et performance.